



Communiqué de presse – Août 2020

**Les Landes remettent le couvert avec ...
les « Landissimes Gourmandes »
et remboursent 150€
sur vos vacances gourmandes cet automne**

Du 1er septembre au 2 novembre, l'opération Les Landissimes devient Les Landissimes Gourmandes. Le principe ? Partez en vacances dans les Landes et profitez d'un (gros) coup de pouce pour vous faire plaisir ! Cette opération, lancée par le département des Landes pour alléger les budgets des vacanciers et aider les acteurs du tourisme local fragilisés par la crise sanitaire, met en lumière cet automne le terroir landais et sa gastronomie généreuse ! Foie gras, Canard Fermier, Armagnac, bœuf de Chalosse... Les Landes cultivent quelques-uns des fleurons de la gastronomie du Sud-Ouest. Découvrez les savoir-faire traditionnels et reconnus des producteurs locaux, dégustez les vins directement chez les vigneron, et repartez chargés de victuailles de qualité pour les fêtes !

Le dispositif :

500 Bons Vacances d'une valeur de 150 € offerts aux vacanciers séjournant dans le département entre le 1er septembre et le 2 novembre 2020.

L'automne dans les Landes est une saison où il fait bon vivre. Le terroir généreux se pare de couleurs orangées, les producteurs récoltent les kiwis qui ont mûri tout l'été au soleil et préparent les conserves de canard tandis que les vigneron démarrent les vendanges en Tursan ou la distillation de l'Armagnac dans les alambics en chauffe.

L'opération « Les Landissimes Gourmandes » : Les Landes remettent le couvert avec gourmandise !

Les Landes relancent leur opération Les Landissimes démarrée sur l'été pour attirer cette fois-ci les vacanciers sur l'arrière-saison pour leur faire découvrir les bons produits landais avec les Landissimes Gourmandes.

500 Bons Vacances d'une valeur de 150€ sont ainsi proposés aux vacanciers qui viendront dans les Landes pour un séjour de loisirs **entre le 1er septembre et le 2 novembre 2020**. Les bénéficiaires de bons pourront également profiter d'une dégustation et se voir remettre une bouteille de vin gratuite dans le réseau de la Cave des Vignerons de Tursan.

Pour bénéficier du bon, il faut justifier les dépenses suivantes :

- un séjour comprenant à minima 2 nuits d'hébergement réservé en direct (classé ou labellisé),
 - 1 restaurant
 - un achat de produits chez un producteur pour un montant minimum de 30€
- = un séjour global ayant couté au minimum 250€.**

Pour en profiter, il suffit de réserver son hébergement puis de s'inscrire sur le site www.tourismelandes.com. Et, afin de permettre aux visiteurs de bien préparer leur séjour, le site propose de nombreuses idées de road-trips ou week-ends gourmands, d'ateliers, de visite chez les producteurs, une vraie source d'inspiration pour un séjour sur mesure et se faire plaisir.

Grand succès pour les Landissimes estivales

La première opération Les Landissimes, lancée en juin avec 3 000 Bons Vacances, a remporté un très grand succès auprès des vacanciers. Plus de 4 000 demandes de bons reçues et l'ensemble des bons de l'opération a été distribué au 15 août.

Dans un bilan intermédiaire de l'enquête faite auprès des bénéficiaires, nous constatons que :

- près de 40 % des bénéficiaires des bons n'avaient pas décidé de venir dans les Landes avant d'avoir connaissance de l'opération.
- La dépense par jour et par personne est supérieure de 50% à celle habituellement constatée.

Concernant le site internet www.tourismelandes.com, sa fréquentation a également progressé fortement :

- **+ 87% de visites le jour du lancement de l'opération le 16 juin 2020** avec 11 925 visites (vs 6 364 visites le 16 juin 2019),
- **+ 55% de visites sur la semaine de lancement de l'opération** (du 15 au 21 juin 2020) par rapport à la même semaine en 2019,
- **+ 55% de visites du 15 juin au 22 juillet 2020** (1^{ère} période de validité des Bons Vacances) par rapport à la même période en 2019.

L'opération « Les Landissimes Gourmandes » est une opération inédite initiée par le Conseil Départemental des Landes avec le soutien de la Chambre d'Agriculture et de la Cave des Vignerons de Tursan. Elle est pilotée par le Comité Départemental du Tourisme des Landes en partenariat avec les Offices de Tourisme.

Plus d'informations sur le site internet :

www.tourismelandes.com

Contact presse : Agence hémisphère Sud Yacine Diallo - y.diallo@agencehemispheresud.com – 06 78 64 97 07

Comité Départemental du Tourisme : Marilyz Cazaubieilh - presse@cdt40.com – 06 74 95 27 35